

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°41 du 21 septembre 2012**

**PARTIE TEMPORAIRE  
Etat-Major des Armées (EMA)**

**Texte n°20**

**CIRCULAIRE N° 8133/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR**

relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2013.

*Du 19 juin 2012*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « administration »*.

**CIRCULAIRE N° 8133/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFR relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2013.**

*Du 19 juin 2012*

NOR D E F E 1 2 5 1 2 2 6 C

---

*Références :*

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 614.1.1.2).  
Arrêté du 5 mars 2009 (JO n° 61 du 13 mars 2009, texte n° 16 ; signalé au BOC 15/2009 ; BOEM 614.1.2.2).  
Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4 ; BOEM 614.1.2.1).  
Instruction n° 6050/DEF/DCSEA/SDA/PM/FOR du 3 décembre 2009 (BOC N° 49 du 18 décembre 2009, texte 10 ; BOEM 614.1.3.1) modifiée.

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 3136/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFPM du 15 juillet 2011 (BOC N° 49 du 25 novembre 2011, texte 17) modifiée.

*Référence de publication :* BOC N°41 du 21 septembre 2012, texte 20.

---

Un concours sur titres, selon les dispositions du 2° de l'article 4. du décret de référence, pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences sera organisé en 2013.

Ce concours se déroulera les 13, 14 et 15 mars 2013, à la direction centrale du service des essences - Fort de Vanves - Malakoff (92) - à partir de 9 h 00.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite ;
- un certificat médical établi par un médecin des armées faisant apparaître le SIGYCOP (profil seuil 3234321) et l'aptitude à faire campagne ;
- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des bulletins de notation des 5 dernières années ;
- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur du personnel dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 15 février 2013 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Direction centrale du service des essences des armées  
Bureau SDA 2/PM  
14, rue Saint Dominique  
75700 PARIS SP 07

La circulaire n° 3136/DEF/DCSEA/SDA2/PM/EFPM du 15 juillet 2011 modifiée, relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2012 est abrogée.

La présente circulaire sera insérée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 1<sup>re</sup> classe,  
directeur central du service des essences des armées,*

Vincent GAUTHIER.

ANNEXE.  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS.**

FICHE DE CANDIDATURE

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INGÉNIEURS MILITAIRES DU SERVICE DES  
ESSENCES DES ARMÉES

CONCOURS <sup>(1)</sup> SUR TITRES - SUR ÉPREUVES

Nom <sup>(2)</sup> ..... Épouse.....	
Prénoms <sup>(3)</sup> .....	
Date de naissance.....	
Numéro identifiant défense.....	
Entrée en service..... Origine.....	
Grade..... Date de nomination.....	
Armée..... Arme..... Bureau de gestion (terre).....	
Affectation .....	
ADRESSE PERSONNELLE <sup>(4)</sup>	ADRESSE PROFESSIONNELLE <sup>(4)</sup>
.....	.....
.....	.....
.....	.....
Téléphones : Personnel .....	Adresse télégraphique (MOFI/COFI) (4)
Portable .....	.....
	Professionnel (ligne civile).....
	Portable.....
	Télécopie (ligne civile).....
DIPLÔMES DÉTENUS	
DIPLÔMES CIVILS DÉTENUS AVEC DATE D'OBTENTION (INGÉNIEURS ET AUTRES) .....	
.....	
.....	
DIPLÔMES MILITAIRES DÉTENUS AVEC DATE D'OBTENTION.....	
.....	
.....	
CERTIFICATS MILITAIRES DE LANGUE DÉTENUS.....	
.....	
.....	

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile.

<sup>(2)</sup> Écrire en lettres capitales d'imprimerie, pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.

<sup>(3)</sup> Dans l'ordre de l'état civil.

<sup>(4)</sup> Inscire les noms propres en lettres capitales d'imprimerie.